

SEANCE DU 2 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le deux du mois d'octobre, le Conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 12

VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 25 septembre 2025

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, BOREL Jérôme, MILLER Nathalie, GIRARD Alain, DELRIEU Agnès, SUCHET David, NIGON Florent, AGUES Nicolas, CHARBONNIER Nadine.

EXCUSES : DUBOST Séverine procuration à DURIN Sylvain, DEFRETIERE David procuration à BOURNAT Stéphane.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : SUCHET David

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 31 juillet 2025. Le Maire propose l'ajout de trois points supplémentaires à l'ordre du jour : l'emprunt de la Coulée verte, un avenant pour les travaux du multiservice et la validation des devis de réparation de toiture.

1 – MODIFICATION ADHESION A L'ADIT 63

Suite au transfert de la compétence assainissement collectif, il y a lieu de modifier l'adhésion de la commune à l'agence départementale d'ingénierie territoriale à compter de l'année 2026.

La nouvelle adhésion comprend uniquement l'offre de services numériques (Web63) à 0,1 € HT/habitant plafonnée à 300 €.

VOTE POUR : 14

2 – TARIFICATION LOGEMENT 4 PRE DES SOEURS

L'appartement situé au 4 Pré des Sœurs Comme se libère au 15/10/2025. Il est proposé d'actualiser la tarification de ce logement. Le Maire propose un loyer de 340 euros.

VOTE POUR : 14

3 – REMBOURSEMENT EXCEPTIONNEL CAMPING MUNICIPAL

Mme MONTTOYA Isabel ayant réservé puis annulé un séjour au camping municipal de Servant du 16 au 23 août 2025 demande le remboursement de ces arrhes pour un montant de 100 euros.

Cette annulation et demande de remboursement fait suite à la fermeture de la baignade pour raison sanitaire. Mme MONTTOYA avait réservé ce séjour pour son fils handicapé et a souhaité annuler car son fils n'était pas en capacité mentale de comprendre l'interdiction de baignade. Il est proposé de rembourser à titre exceptionnel cette demande.

VOTE POUR : 14

4 – ONF ETAT D'ASSIETTE DES COUPES 2026 MONTIGNAT

L'ONF a fait parvenir une proposition de coupe pour l'année 2026. Un volume présumé réalisable de 1 361 m³. Il est proposé de valider ces coupes sur pied.

VOTE POUR : 14

5 – MODIFICATION DU RIFSEEP

La commune a délibéré le 9 décembre 2019 pour la mise en place du RIFSEEP au 01/01/2020. Le régime a été revu et renvoyé au Centre de gestion afin de recueillir l'avis du Comité syndicat territorial. Le projet a reçu un avis favorable. Il est proposé de valider les modifications (précision sur le versement des primes lors des absences et modification des montants d'IFSE et de CIA).

VOTE POUR : 14

6 – ANNULE ET REMPLACE ENCAISSEMENT CHEQUES GROUPEMENTS FORESTIER

Le Maire rappelle la délibération du 3 juillet 2025 concernant l'encaissement des chèques du groupement Forestier. Il y a lieu de modifier cette dernière afin en amont d'intégrer l'actif du Groupement, soit la somme de 3 277.65 € puis d'encaisser au budget communal la somme de 278 640 € à l'article 7751 et de reverser au budget du CCAS la somme de 45 360 €.

VOTE POUR : 14

7 MULTISERVICE AVENANT AUX TRAVAUX

- **Lot 7 :** Le Maire rappelle la délibération n°3 du 3 juillet 2025 concernant le lot 7 de la SARL PRADIER Stéphane. Au vu d'une remise, le montant est erroné. Le bon montant de l'avenant est de 5 200 HT, soit 5 720 euros TTC.

VOTE POUR : 14

8 – MULTISERVICE AVENANTS AUX TRAVAUX

- **Lot 4 :** La SARL ETS ALBERT BRASSIER a fait parvenir un devis pour un montant de 562.00 euros HT, soit 592.91 euros TTC
- **Lot 10 :** L'entreprise DUMONT pour l'électricité a fait parvenir un devis complémentaire pour un montant de 3 040 euros HT, soit 3 648 euros TTC.

Le Maire propose la signature de ces deux avenants.

VOTE POUR : 14

9 – MULTISERVICE BAIL COMMERCIAL ET TARIFICATION LOGEMENT

Les travaux du multiservice et du logement situé au premier étage arrivent à leurs termes. Une annonce a été publiée afin de mettre en location les biens. Il est proposé un bail commercial pour le commerce et un bail locatif pour le logement. Il est proposé de fixer le montant du commerce à 500 euros et du logement à 500 euros.

VOTE POUR : 14

10 – MISSION SUPERVISION GEOTECHNIQUE G4 TRAVAUX BOULANGERIE

Le rapport du sol impose une étude de supervision G4. Des devis ont été obtenus, la proposition de l'Agence Hydrogéotechnique Sud Est Auvergne située 235 rue Pierre et Marie Curie – 63730 LES MARTRES DE VEYRE est la plus intéressante pour un montant de 1 950 euros HT.

VOTE POUR : 14

11 – DEPOT DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT POUR LES MAIRES BATISSEURS

Le Maire propose de déposer une demande de subvention au titre du Fonds Vert pour les maires bâtisseurs concernant les deux logements situés au-dessus de la boulangerie. En effet le projet répond aux critères demandés, à savoir :

- Logement à caractère social porté par les communes
- Logements faisant preuve d'exemplarité énergétique ou environnementale
- Au minimum, une opération de 2 logements
- Projet situé dans une commune avec un label (Village d'Avenir)

L'aide est forfaitaire et se décompose de la manière suivante :

- Aide socle de 1 000 € à 2 000 € par logement
- Un bonus de 1 000 € à 1 500 € par logement social
- Un bonus de 1 000 € à 1 500 € par logement dans le cas d'opérations faisant preuve d'exemplarité énergétique ou environnementale

Ainsi, il est proposé de déposer une demande d'aide d'un montant de 10 000 euros pour la création de ces deux logements.

VOTE POUR : 14

12 – EMPRUNT LA COULEE VERTE

La commune s'est rapprochée des banques afin d'obtenir des propositions. La Banque des territoires propose une offre avec un taux intéressant. Le montant souhaité est de 425 000 euros sur 30 ans à un taux du livret A (taux variable mais actuellement à 1.7%) + 0.5 %, soit un taux à 2.2 % révisable.

Le Maire propose de valider cette proposition.

VOTE POUR : 14

13 – DEVIS REPARATION TOITURE MAIRIE SUITE A LA GRÊLE

Suite à la grêle de 2022, il y a lieu de réparer la toiture de la mairie.

L'entreprise EM Bois propose de réaliser les travaux de réparation de toiture de la mairie pour un montant de 39 328.04 € HT, soit 47 193.65 euros TTC.

Les travaux débiteront la semaine du 6 octobre.

VOTE POUR : 14

14 – DEVIS AUTRES TOITURES BATIMENTS COMMUNAUX SUITE A LA GRÊLE DE 2022

Suite à la grêle de 2022, il y a de nombreuses toitures à réparer. L'entreprise EM Bois a fait parvenir l'ensemble des devis pour la totalité des biens communaux. Les devis sont les suivants :

- Ecole : 65 866.25 € HT
- Ateliers municipaux : 32 125.52 € HT
- Maison volets bleus : 22 785.63 € HT
- Maison volets verts : 13 403.34 € HT
- Restaurant du plan d'eau : 63 110.10 € HT
- Vestiaire du foot : 21 064.34 € HT
- Echafaudages église et clocher : 50 004.00 € HT
- Clocher : 57 857.45 € HT
- Eglise couverture : 75 696.50 € HT
- Eglise zinguerie : 34 035.30 € HT
- Gîtes Pré des Sœurs : 14 206.85 € HT
- Ancienne poste : 13 888.35 € HT
- Salle des fêtes (partie bac acier) : 12 772.50 € HT
- Salle des fêtes (partie tuiles) : 30 452.65 € HT

VOTE POUR : 14

INFORMATIONS DIVERSES

- La Fédération Française d'équitation nous a informé que M^{elle} Lou BELLANGER, Servantaise a brillamment obtenu la médaille d'or dans la discipline « CCE » catégorie Poney 2D Cadet 2 Junior aux championnats de France 2025.
- Boulangerie : amiante enlevée – accueil des deux porteurs de projet de la boulangerie
- Peinture de la façade de mairie réalisée en septembre
- Multiservice : suite à l'annonce passer sur SOS villages TF1 – rencontre avec un couple intéressé pour prendre la gérance – recherche d'un autre local de 40m² pour du stockage.
- Travaux la coulée verte : l'entreprise Eurovia a subi des dégradations sur deux véhicules – très bon chef d'équipe – Kéolis pour le bus en cours pour une déviation du bus scolaire – visite du Président s'est très bien passée – le Maire remercie son équipe pour leur présence et travail d'accueil – des travaux supplémentaires sont à prévoir sur la rue des Chablets.
- Travaux fibre optique en cours sur la commune, du carrefour de La Cassière à l'entrée de bourg route de Menat.
- Camping : le chiffre d'affaire pour la saison 2025 est de 29 198 euros (hors octobre et locations emplacements annuels) – un mobil home privé est en vente – une candidature spontanée a été réceptionnée en mairie afin de prendre le camping en gestion. Analyse en cours.
- Toiture : réparation en cours au-dessus de l'école puis de la mairie par l'entreprise EM Bois - installation des panneaux photovoltaïques prévue en octobre ou novembre.
- Restaurant du plan d'eau :
 - les analyses de la qualité de l'eau de baignade n'ont pas été bonnes
 - un rendez-vous doit prochainement avoir lieu avec le gérants afin de cadrer les difficultés rencontrées (problèmes de refacturation entre la mairie et le les gérants)
- Eau potable : un administré au lieudit Montignat vient de demander une analyse de la qualité de l'eau pour vérification.
- Formation d'intégration du nouvel agent technique Emmanuel GRAND du 22 au 26 septembre à St Gervais d'Auvergne.
- Lors d'épisodes de fortes pluies, certains hameaux comme Montignat et Chatelut, les eaux pluviales posent des problèmes aux administrés. Ces fortes intempéries seront la norme à l'avenir...
- La communauté de communes travaille sur les Zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables Réunion (ZAER) – réunion 30 septembre Jérôme BOREL se rend aux réunions afin de suivre ce dossier.
- Départ de secrétaire général de la Sous-Préfecture Gaëtan ROUY.
- La commission de contrôle des listes électorales doit se réunir cette fin d'année + entre les 24^{èmes} et 21^{èmes} jours avant les élections.
- PLU : suite à la fin de la 1^{ère} phase (diagnostic), la 2^{ème} phase commence il s'agit du plan d'aménagement et de développement durable (PADD) – réunion à Lapeyrouse le 22/09/2025. Le PADD permet aux administrés de mieux comprendre le projet communal.
- Recensement – réunion suivie par Gilles CHAMPOMIER (recrutement de deux agents recenseurs en cours).
- Exposition photos « Il n'y a pas d'âge... » réalisée par le CLIC Gérontonomie Clermont Métropole. L'exposition photos est ouverte du 29/09/2025 au 12/10/2025. Organisée par Agnès DELRIEU.
- Cantine : Marion, nouvelle agente de restauration de la cantine a prit son poste depuis le 25 aout. Pour le moment sa prise de poste se passe bien.
- Le barnum offert par la Région est arrivé à Servant. Les associations communales peuvent en disposer pour leurs manifestations.
- Groupement Forestier, pour le moment encore 2 chèques non pas été encaissés et bloquent ainsi la dissolution du groupement.
- Demande d'une création d'un passage piétons sur le RD 92 au lieudit Les Berthons afin de

- sécuriser les administrés pour se rendre au bac des ordures ménagères.
- Cérémonie de récompense du don du sang – remises des diplômes aux bénévoles le vendredi 10 octobre à 17h30 – Jérôme BOREL représentera la commune de Servant.
 - Réunion des élus de la commune fin septembre pour l'élaboration du Plan d'Aménagement au Développement Durables (PADD).
 - Les prochaines manifestations de fin d'année sont : samedi 4 et dimanche 5 octobre théâtre – cérémonie du 11 novembre à 10h – téléthon le 29 novembre – marché de Noël le 7 décembre – cérémonie de Ste Barbe des sapeurs-pompiers le 13 décembre – chorale le 14 décembre – concert de Noël le 21 décembre – réveillon du 31 décembre – cérémonie des vœux le 10 janvier et repas des plus de 70 ans le 17 janvier.
 - Vendredi 3 octobre : conférence des Maires à la communauté de communes du Pays de St Eloy, sur les thématiques : transition énergétique et transfert de compétences (eau + assainissement).

La séance est levée à 21h10